

 <https://www.paris-normandie.fr/id443629/article/2023-08-28/tout-savoir-surles-changemen...>

 Par Paris-Normandie

 4 min read

Épreuves de spécialités, retour des maths, abayas... Tout savoir sur les changements de la rentrée 2023

Pour le bac français, le nombre de textes au programme pour les épreuves orales sera ramené de 20 à 16 pour « mieux les approfondir et mieux les préparer ».

Maths dans le tronc commun

Cette rentrée verra la réintroduction d'un enseignement des mathématiques obligatoire pour tous les lycéens de la filière générale en première. Dès septembre, ceux qui n'ont pas pris la spécialité mathématiques auront une heure et demie de cours en plus par semaine consacrée à cette discipline.

Heure de soutien et « devoirs faits » obligatoire en 6e

Cette année, une heure par semaine de renforcement ou d'approfondissement en français ou en mathématiques sera mise en place en 6e, assurée notamment par des enseignants d'école élémentaire. Chaque élève en bénéficiera. Pour permettre l'introduction de cette heure de soutien, l'heure de technologie en classe de sixième est supprimée.

Par ailleurs, « Devoirs faits » (dispositif qui permet aux élèves de faire leurs devoirs au collège) sera rendu obligatoire en 6e.

Hausse de rémunérations, pacte et remplacements

La hausse de rémunérations des enseignants présentée en avril par le président Emmanuel Macron entre en vigueur en cette rentrée, avec une partie inconditionnelle (le « socle ») pour permettre à tous les enseignants de gagner plus de 2.000 euros net par mois, et une partie conditionnée à de nouvelles missions (le « pacte »).

Ce pacte doit permettre notamment « le remplacement systématique des enseignants absents » pour de courtes durées dans les collèges et lycées, mission prioritaire pour le ministère.

Gabriel Attal a réaffirmé lundi qu'il y aurait « un professeur devant chaque classe » à la rentrée, notamment grâce au pacte.

Savoirs fondamentaux renforcés et nouvelles évaluations

L'accent sera mis sur le renforcement des savoirs fondamentaux dès le primaire. En CP, chaque jour, « deux heures seront consacrées à l'apprentissage et la pratique de la lecture », a indiqué le ministre.

En CM2, les élèves devront produire au moins un texte écrit chaque semaine. En CM1, ceux qui ont des difficultés en lecture bénéficieront d'une pratique quotidienne renforcée, avec notamment la lecture de textes longs.

Par ailleurs, de nouvelles évaluations nationales seront organisées en français et en mathématiques dès cette année pour les élèves de CM1 et 4e, pour mieux repérer les élèves en difficulté.

Abayas

Le port de l'abaya, longue robe traditionnelle portée par certaines élèves musulmanes, va être interdit à l'école en France au nom de la laïcité.

Les chefs d'établissements vont recevoir « un ensemble de textes », a promis M. Attal. Ils disposeront aussi d'une lettre signée du ministre de l'Éducation nationale, qu'ils « pourront adresser aux familles concernées ».

Réforme du lycée pro et découverte des métiers au collège

Dès cette rentrée, les élèves de lycée professionnel vont toucher un peu d'argent pendant leur période en entreprise, jusqu'ici non rémunérée.

Au collège, des temps de découverte des métiers seront mis en place en 5e, 4e ou 3e. Un référent découverte des métiers assurera la coordination de ces actions dans les établissements.

Harcèlement

Le harcèlement scolaire a été érigé en priorité nationale pour cette rentrée, après le suicide en mai d'une adolescente. Il doit faire l'objet d'un plan interministériel.

Nouveauté, un élève responsable de harcèlement scolaire pourra désormais être transféré dans une autre école, évitant d'imposer ce changement à celui qui en est victime. Un auteur de cyberharcèlement contre un élève d'un autre établissement pourra aussi être sanctionné.

Generated with Reader Mode